

Communiqué de presse, 13 juillet 2022

## **Le musée national de la Marine et la SNSM deviennent officiellement partenaires pour promouvoir le sauvetage en mer auprès du grand public**

À l'occasion des 30 ans des « Fêtes maritimes » de Brest (10-14 juillet 2022), le Commissaire général de la Marine Vincent Campredon, directeur du musée national de la Marine (représenté par Jean-Yves Besselièvre, administrateur du musée national de la Marine au Château de Brest) et l'Amiral Emmanuel de Oliveira, président des Sauveteurs en Mer – SNSM, ont signé ce mercredi 13 juillet une convention de partenariat.



© Musée national de la Marine

*Emmanuel de Oliveira, Président de la SNSM, Jean-Yves Besselièvre, administrateur du musée national de la Marine à Brest et les bénévoles de la SNSM, à bord du canot SNSM de l'Île d'Ouessant.*

À Paris comme sur le littoral, le musée national de la Marine et la SNSM entretiennent des liens étroits depuis de nombreuses années pour promouvoir et sensibiliser le grand public au sauvetage en mer.

En devenant partenaires, les deux institutions, renforcent leur collaboration naturelle afin de faire rayonner leurs actions communes, fortes de la complémentarité de leurs missions et de leurs valeurs.

Les principaux axes du partenariat sont :

- Les collaborations culturelles et scientifiques ;
- La programmation d'activités culturelles et d'événements (conférences, colloques, expositions, etc.) ;
- La valorisation de projets communs.

Ce partenariat s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la rénovation du site parisien du musée, au Palais de Chaillot, qui rouvrira ses portes à l'automne 2023. L'une des galeries du nouveau parcours permanent traitera des solidarités en mer, et tout particulièrement du sauvetage. Par la présentation d'objets de la SNSM accompagnés d'outils de médiation, le musée valorise son patrimoine, son histoire et les opérations qu'elle porte de nos jours.

Au regard de l'ancienneté des relations entre les deux institutions, le musée national de la Marine accueille les 8 800 membres de la SNSM dans ses murs (à Paris, Brest, Port-Louis, Rochefort, Toulon) et salue le travail des bénévoles sauveteurs de l'association, qui n'hésitent pas, dans la grande tradition de solidarité des gens de mer, à donner parfois leur vie pour en sauver d'autres.

La SNSM rejoint le réseau des grands partenaires du musée national de la Marine aux côtés de la Marine nationale, de l'École navale, du Cluster Maritime Français, de l'Académie de marine, de l'Institut Français de la Mer, du Yacht Club de France et du Shom. D'autres partenaires majeurs du milieu maritime s'associeront prochainement au musée.

## **Le musée national de la Marine**

Établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère des Armées, le musée national de la Marine est à la fois un musée d'art et d'histoire, de sciences et de techniques, d'aventure humaine et de tradition populaire. Il est implanté sur sept sites distincts du territoire national : à Paris au Palais de Chaillot (fermé jusqu'en 2023 pour rénovation) et dans les ports de Brest, Port-Louis (Morbihan) Rochefort (2 sites), Toulon, ainsi qu'à Dugny (93) avec son centre de conservation et de ressources.

Labellisé musée de France, il a pour mission de transmettre le patrimoine maritime et de présenter au plus large public l'histoire de ses collections, notamment via une riche programmation.

Un large projet de transformation est en cours dont l'ambition est de réinventer le musée en un haut lieu culturel maritime contemporain, un lieu de référence ouvert sur le monde comme sur son temps, un forum permettant la rencontre et l'échange autour des grands enjeux qui parcourent la planète bleue.

*Directeur : Vincent CAMPREDON*

## **La SNSM**

La SNSM est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970. Elle assure une mission de service public en France métropolitaine et Outre-mer, grâce à l'implication de 8 800 bénévoles. La SNSM est la seule institution qui dispose conjointement des compétences et qualifications nécessaires pour intervenir sur la plage et au large. Les Sauveteurs en Mer assurent à ce titre quatre activités opérationnelles : le sauvetage en mer, le sauvetage littoral, des missions de sécurité civile, des actions de prévention et de sensibilisation du grand public.

En tant qu'association de droit privé, le financement de la SNSM repose essentiellement sur la générosité donateurs particuliers et des entreprises mécènes.

*Président : Emmanuel de OLIVEIRA*